



Ma société ne souhaite pas me licencier pour raison économique

Par **AuroreG**, le **27/10/2012** à **10:10**

Bonjour,

Je suis salariée au sein d'une TPE qui connaît à ce jour des difficultés financières. Je suis d'ailleurs la seule salariée de l'entreprise.

Mon employeur risque de ne plus être en mesure de me verser mon salaire d'ici les prochains mois. Néanmoins, il ne souhaite pas me licencier pour raison économique puisque cela lui "coûterait trop cher" pour reprendre ses propos.

Par conséquent, il veut que je recherche activement un nouvel emploi afin que je quitte la société de moi même.

Que dois-je faire? Que va-t-il se passer si je ne retrouve pas un CDI dans les prochains mois, que mon employeur ne me verse plus de salaire, sans vouloir me licencier?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **27/10/2012** à **15:21**

Bonjour,

Dès que l'employeur ne vous verserait plus votre salaire, il faudrait saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé et parallèlement faire constater la cessation de paiement par le Tribunal de Commerce afin que l'entreprise soit mise en redressement ou en liquidation judiciaire...

Si vous préférez être indemnisé de suite par Pôle Emploi, vous pourriez avant démissionner en exposant vos griefs et l'ordonnance du Conseil de Prud'Hommes pour non-paiement des salaires vous le permettrait...